



MARCHÉ COMMUN DE L'AFRIQUE  
ORIENTALE ET AUSTRALE

## APPEL À CANDIDATURES POUR DEUX (2) POSTES D'ADMINISTRATEURS DE LA COMMISSION DE LA CONCURRENCE DU COMESA

La Commission de la concurrence du COMESA (ci-après dénommée « la Commission ») est une entité régionale constituée en vertu de l'article 6 du Règlement du COMESA relatif à la concurrence (ci-après dénommé « le Règlement ») promulgué en vertu de l'article 55 du Traité du COMESA. La Commission est chargée de promouvoir la concurrence et d'améliorer le bien-être des consommateurs dans le Marché commun. Les principales fonctions de la Commission consistent à surveiller les marchés et à enquêter sur les pratiques commerciales anticoncurrentielles, à contrôler les fusions et autres formes d'acquisitions dans le Marché commun et à intervenir en qualité de médiateur dans les litiges opposant les États membres en ce qui concerne les pratiques anticoncurrentielles. La Commission, située à Lilongwe, Malawi, a commencé ses activités le 14 janvier 2013. De plus amples informations peuvent être obtenues sur le site Internet de la Commission, à l'adresse <http://www.comesacompetition.org/>.

La Commission cherche à recruter des ressortissants des États membres du COMESA qui possèdent les qualifications requises pour occuper les postes suivants à Lilongwe, Malawi. Nous invitons donc les professionnels ayant les qualifications et l'expérience requises à poser leur candidature pour les postes suivants :

S/N	INTITULÉ DES POSTES VACANTS	GRADE	NOMBRE DE POSTES
1.	Économiste en chef - Unité Recherche, politique et défense des intérêts	P4	1
2.	Juriste principal - Recherche, politique et défense des intérêts	P3	1

### 1. POSTE 1 - ÉCONOMISTE EN CHEF - UNITÉ RECHERCHE, POLITIQUE ET DÉFENSE DES INTÉRÊTS

#### 1.1 DESCRIPTION DU POSTE

**INTITULÉ DE POSTE :** Économiste en chef - Unité Recherche, politique et défense des intérêts

**GRADE :** Niveau professionnel 4(P4)

**ÉCHELLE SALARIALE :** 58 731 \$Com – 70 654 \$Com par an

**UNITÉ :** Recherche, politique et défense des intérêts, sous l'égide du bureau du Directeur.

**MANDAT :** Un contrat à durée déterminée de quatre (4) ans. La prolongation du contrat est subordonnée à la disponibilité des fonds, à l'exécution du contrat par le titulaire et à l'approbation des plans de travail annuels successifs par la Commission de la concurrence du COMESA.

**NOMBRE DE POSTES :** Un (1)

**LIEU D’AFFECTATION :** Lilongwe  
**REND COMPTE AU :** Directeur  
**TYPE DE CONTRAT :** Employé de la Commission sous contrat de travail à durée déterminée relevant de la catégorie des services professionnels

## **1.2 RESPONSABILITÉS**

Sous la supervision du Directeur de la Commission de la concurrence du COMESA, le titulaire est chargé de diriger l'Unité Recherche, politique et défense des intérêts et exerce les fonctions suivantes :

### **Recherche**

- Mener des recherches sur les questions et les tendances en matière de réglementation de la concurrence et de la protection des consommateurs en compilant les modèles de réussite, en documentant les domaines d'amélioration et les enseignements tirés d'autres agences de concurrence et de protection des consommateurs du monde entier ;
- Participer à des enquêtes de recherche en liaison avec les divisions/institutions concernées et aider ces dernières à élaborer et à renforcer davantage de travaux de recherche et de documents d'orientation ;
- Identifier les domaines de recherche, élaborer des propositions de recherche et réaliser des études de recherche ;
- Fournir des données de recherche sur les enquêtes de la Commission afin d'améliorer la prise de décision fondée sur des preuves ;
- Réaliser des études de marché, des évaluations et des analyses de secteurs identifiés afin d'aider la Commission à comprendre les structures du marché et à identifier les pratiques anticoncurrentielles à des fins de politique et d'application : par exemple, les secteurs de l'agriculture, de la construction, des transports, des services bancaires et financiers, etc. ;
- Se tenir au fait des tendances locales, régionales et internationales en matière de concurrence et de consommation qui pourraient effectivement informer la Commission sur des statistiques industrielles variées, des données de marché ou des scénarios spécifiques d'analyse de marché à des fins d'étalonnage ;
- Maintenir une base de données efficace de relations et de contacts avec les parties prenantes en matière de concurrence, de consommation et de questions connexes ;
- Réaliser des enquêtes, des études ou des sondages sur le marché afin d'identifier les secteurs du marché susceptibles de faire l'objet de pratiques anticoncurrentielles, et de filtrer ceux dans lesquels des pratiques anticoncurrentielles ont lieu en vue d'informer les enquêtes ;
- Mener des recherches sur les questions de consommation dans le Marché commun pour conseiller la Commission sur les secteurs qui nécessitent une attention particulière et éclairer la politique ;
- Examiner l'évaluation économique des rapports d'enquête sur les affaires de concurrence et de consommation émanant d'autres divisions de la Commission ;
- Identifier les sources de financement et élaborer des propositions à soumettre au Directeur ;

## **Défense des intérêts**

- Veiller au respect du Règlement et conseiller le Directeur sur les questions liées à la concurrence et à la protection des consommateurs, notamment dans la gestion des relations avec les parties prenantes internationales et régionales ;
- Coordonner la sensibilisation des parties prenantes en liaison avec les autres départements ;
- Gérer efficacement les programmes d'éducation pour garantir l'exercice des droits et des obligations des parties prenantes ;
- Gérer efficacement les programmes de défense des intérêts pour garantir la mise en œuvre des décisions et des recommandations ;
- Gérer efficacement la mise en œuvre des projets afin d'assurer une exécution ponctuelle et avisée des activités de ces derniers ;
- Gérer efficacement les activités de liaison internationale afin de promouvoir la coordination et les meilleures pratiques.

## **Politique**

- Étudier les politiques, les procédures et les programmes des organismes de réglementation et d'autres institutions similaires dans le Marché commun afin d'évaluer leurs effets sur la concurrence et le bien-être des consommateurs, et publier les résultats de ces études ;
- Participer à l'examen et à la mise en œuvre des processus et des procédures ; participer au suivi et à l'évaluation des activités du contrat de performance de la Commission et à l'établissement de rapports, le cas échéant ;
- Entreprendre des démarches auprès du Directeur sur les questions relatives à la concurrence et au bien-être des consommateurs ;
- Assurer la liaison avec les organismes de réglementation et les autres organismes publics du Marché commun sur les questions relatives à la concurrence et au bien-être des consommateurs et informer le Directeur ;
- Soumettre des rapports sur la performance de l'Unité, au besoin.
- Exécuter toutes les tâches accessoires à ce qui précède et/ou qui peuvent être légalement déléguées par le Directeur.

### **1.3 EXIGENCES DU POSTE**

#### **1.3.1 QUALIFICATIONS UNIVERSITAIRES**

Le titulaire doit être détenteur d'une licence en économie, en administration des affaires, en statistiques, ou d'une qualification équivalente orientée vers la recherche. Doit posséder au moins une maîtrise en économie, en statistiques ou une qualification équivalente d'une institution reconnue. Un doctorat d'une institution réputée dans une discipline appropriée et une qualification en matière de concurrence et de consommation seraient des atouts supplémentaires.

#### **1.3.2 EXPÉRIENCE**

- Un minimum de dix (10) ans d'expérience pertinente dans le domaine de la recherche et de la défense des intérêts. Le candidat doit avoir une telle expérience à un niveau supérieur.
- Expérience diversifiée dans l'identification des domaines de recherche, le développement d'outils de recherche, la rédaction de rapports et la diffusion d'informations.
- Connaissances spécialisées dans l'utilisation de logiciels statistiques.

- Une expérience professionnelle au sein d'une autorité nationale/régionale de protection des consommateurs et/ou de la concurrence serait un avantage supplémentaire.

### 1.3.3 COMPÉTENCES

- D'excellentes aptitudes à la communication orale et écrite et être capable d'influencer les processus multipartites.
- D'excellentes aptitudes analytiques, particulièrement en matière d'interprétation, d'utilisation, d'analyse et de présentation de données et d'éléments probants.
- Connaissances précises ou intelligentes démontrables en matière de défense des intérêts, de protection des consommateurs, de droit de la concurrence, d'organisation industrielle ou de structure industrielle dans l'un des pays du Marché commun.
- D'excellentes compétences en informatique.
- Compétences démontrées en gestion des relations, y compris des aptitudes avérées à l'écoute et un bon jugement en affaires.
- Capacité d'habiliter et d'inspirer les autres à traduire une vision en résultats ; d'identifier de façon proactive les enjeux, les possibilités et les risques stratégiques ; d'établir et de maintenir des relations avec un large éventail de personnes pour comprendre les besoins et obtenir le soutien nécessaire à l'orientation organisationnelle ; de prévoir et de résoudre les conflits en recherchant des solutions mutuellement acceptables ; de favoriser le changement et l'amélioration ; d'accepter le statu quo ; de faire preuve de courage pour prendre des positions impopulaires.
- Capacité à diriger et assumer la responsabilité d'intégrer des perspectives sexospécifiques, et à assurer la participation égale des femmes et des hommes dans tous les domaines d'activité ; connaissance des stratégies et engagement en faveur de l'objectif d'assurer une représentation équilibrée des hommes et des femmes parmi le personnel.
- Connaissance et compréhension de l'objet et des objectifs du Traité du COMESA, du Règlement du COMESA relatif à la concurrence et des Règles de concurrence du COMESA.
- Une connaissance des activités de la Commission de la concurrence du COMESA et du programme d'intégration régionale du COMESA est fortement recommandée.

### 1.3.4. Exigences en matière de langues de travail

Le titulaire doit maîtriser l'anglais et/ou le français et/ou l'arabe (à l'oral comme à l'écrit). Une combinaison de deux ou de toutes ces langues serait un atout supplémentaire.

## 2. POSTE 2 : JURISTE PRINCIPAL - RECHERCHE, POLITIQUE ET DÉFENSE DES INTÉRÊTS

### 2.1. DESCRIPTION DU POSTE

**INTITULÉ DE POSTE :** Juriste principal - Recherche, politique et défense des intérêts  
**GRADE :** Niveau professionnel 3(P3)  
**ÉCHELLE SALARIALE :** 48 575 \$Com – 59 703 \$Com par an  
**UNITÉ :** Unité Recherche, politique et défense des intérêts  
**MANDAT :** Un contrat à durée déterminée de quatre (4) ans. La prolongation du contrat est subordonnée à la disponibilité des fonds, à l'exécution du contrat par le titulaire et à l'approbation des plans de travail annuels successifs par la Commission de la concurrence du COMESA.

**NOMBRE DE POSTES :** Un

**LIEU D’AFFECTATION :** Lilongwe  
**REND COMPTE AU :** Directeur  
**TYPE DE CONTRAT :** Employé de la Commission sous contrat de travail à durée déterminée relevant de la catégorie des services professionnels

## **2.2. RESPONSABILITÉS**

Sous la supervision générale du Directeur de la Commission de la concurrence du COMESA et sous la supervision directe du chef de l’Unité Recherche, politique et défense des intérêts, le titulaire exerce les fonctions spécifiques suivantes :

### **Recherche**

- Mener des recherches juridiques sur les questions et les tendances en matière de réglementation de la concurrence et de la protection des consommateurs en compilant les modèles de réussite et les études de cas, en documentant les domaines d’amélioration et les enseignements tirés d’autres agences de concurrence et de protection des consommateurs du monde entier ;
- Participer à des enquêtes de recherche en liaison avec les divisions/institutions concernées et aider ces dernières à élaborer et à renforcer davantage de travaux de recherche et de documents d’orientation ;
- Identifier les domaines de recherche, élaborer des propositions de recherche et réaliser des études de recherche ;
- Fournir une assistance et des conseils à la Commission afin d’améliorer la prise de décision fondée sur des preuves ;
- Se tenir au fait des tendances locales, régionales et internationales en matière de concurrence et de consommation qui pourraient effectivement informer la Commission ;
- Maintenir une base de données efficace de relations et de contacts avec les parties prenantes en matière de concurrence, de consommation et de questions connexes ;
- Fournir des conseils et des informations juridiques sur toutes les activités de recherche entreprises par l’Unité et les autres divisions, dans la mesure du possible ;
- Examiner l’évaluation juridique des rapports d’enquête sur les affaires de concurrence et de consommation émanant d’autres divisions de la Commission ;

### **Défense des intérêts**

- Veiller au respect du Règlement et conseiller l’Unité sur les questions liées à la concurrence et aux consommateurs, notamment la gestion des relations avec les parties prenantes internationales et nationales ;
- Coordonner la sensibilisation des parties prenantes en liaison avec les autres départements ;
- Mener efficacement les programmes d’éducation pour garantir l’exercice des droits et des obligations des parties prenantes ;
- Mener efficacement les programmes de défense des intérêts pour garantir la mise en œuvre des décisions et des recommandations ;
- Mener efficacement la mise en œuvre des projets afin d’assurer une exécution ponctuelle et avisée des activités de ces derniers ;
- Mener efficacement les activités de liaison internationale afin de promouvoir la coordination et les meilleures pratiques ;

## **Politique**

- Étudier les politiques, les procédures et les programmes des organismes de réglementation et d'autres institutions similaires dans le Marché commun afin d'évaluer leurs effets sur la concurrence et le bien-être des consommateurs et publier les résultats de ces études ;
- Participer à l'examen et à la mise en œuvre des processus et des procédures ;
- Participer au suivi et à l'évaluation des activités du contrat de performance de la Commission et à l'établissement de rapports, le cas échéant ;
- Assurer la liaison avec les organismes de réglementation et les autres organismes publics du Marché commun sur les questions relatives à la concurrence et au bien-être des consommateurs et informer le chef de l'Unité ;
- Exécuter toutes les tâches accessoires à ce qui précède et/ou qui peuvent être légalement déléguées par le chef de l'Unité ou le Directeur.

### **2.3. EXIGENCES DU POSTE**

#### **2.3.1. QUALIFICATIONS UNIVERSITAIRES**

Au moins une licence en études juridiques d'une institution reconnue et une maîtrise en droit, en économie ou en administration des affaires d'une institution réputée serait un atout supplémentaire.

#### **2.3.2. EXPÉRIENCE**

- Un minimum de huit (8) ans d'expérience professionnelle pertinente en matière juridique.
- Expérience diversifiée dans l'identification des domaines de recherche, la rédaction de rapports et la diffusion d'informations.
- Une expérience professionnelle au sein d'une autorité nationale/régionale de protection des consommateurs et/ou de la concurrence serait un atout supplémentaire.

#### **2.3.3. COMPÉTENCES**

- D'excellentes aptitudes à la communication orale et écrite et être capable d'influencer les processus multipartites.
- D'excellentes aptitudes analytiques, particulièrement en matière d'interprétation, d'utilisation, d'analyses et de présentation de données et d'éléments probants.
- Connaissances précises ou intelligentes démontrables en matière de défense des intérêts, de protection des consommateurs, de droit de la concurrence, d'organisation industrielle ou de structure industrielle.
- D'excellentes compétences en informatique.
- Compétences démontrées en gestion des relations, y compris des aptitudes avérées à l'écoute et un bon jugement en affaires.
- Capacité d'habiliter et d'inspirer les autres à traduire une vision en résultats ; d'identifier de façon proactive les enjeux, les possibilités et les risques stratégiques ; d'établir et de maintenir des relations avec un large éventail de personnes pour comprendre les besoins et obtenir le soutien nécessaire à l'orientation organisationnelle ; de prévoir et de résoudre les conflits en recherchant des solutions mutuellement acceptables ; de favoriser le changement et l'amélioration ; d'accepter le statu quo ; de faire preuve de courage pour prendre des positions impopulaires.

- Capacité à diriger et assumer la responsabilité d'intégrer des perspectives sexospécifiques, et à assurer la participation égale des femmes et des hommes dans tous les domaines d'activité ; connaissance des stratégies et engagement en faveur de l'objectif d'assurer une représentation équilibrée des hommes et des femmes parmi le personnel.
- Connaissance et compréhension de l'objet et des objectifs du Traité du COMESA, du Règlement du COMESA relatif à la concurrence et des Règles de concurrence du COMESA.
- Une connaissance des activités de la Commission de la concurrence du COMESA et du programme d'intégration régionale du COMESA est fortement recommandée.

#### **2.3.4. Exigences en matière de langues de travail**

Le titulaire doit maîtriser l'anglais et/ou le français et/ou l'arabe (à l'oral comme à l'écrit). Une combinaison de deux ou de toutes ces langues serait un atout supplémentaire.

Les candidats doivent être citoyens d'un pays membre du COMESA et ne doivent pas être âgés de plus de 56 ans au moment du dépôt de la candidature.

### **3. RÉCEPTION DES CANDIDATURES**

Les candidatures DOIVENT être soumises **par l'intermédiaire des ministères de coordination des États membres respectifs** en utilisant le **FORMULAIRE DE DEMANDE DU COMESA**, qui peut être obtenu sur le site web suivant de l'organisation : <http://www.comesa.int/comesa-job-application-format>. **Les candidatures soumises directement à la Commission ne seront pas prises en considération et seuls les candidats présélectionnés seront contactés. Seuls les candidats qui sont membres du personnel de la Commission de la concurrence du COMESA sont habilités à soumettre leur candidature directement à la Commission.**

### **4. FORMAT ET DATE FINALE DES CANDIDATURES**

Les candidatures doivent être soumises aux ministères de coordination des États membres respectifs du COMESA.

Les candidatures DOIVENT parvenir aux ministères de coordination avant le **lundi 8 novembre 2021**. En conséquence, les rapports de présélection de ces ministères, accompagnés de tous les documents pertinents des candidats retenus, doivent parvenir à l'adresse ci-dessous au plus tard le **lundi 22 novembre 2021**.

*The Director and Chief Executive Officer,  
COMESA Competition Commission,  
Kangombe House, 5<sup>th</sup> Floor – West Wing,  
P.O Box 30742 :  
Lilongwe 3,  
**Malawi***